Pôle communication
Tél.: 24 65 42

Vendredi 15 novembre 2019

INFO PRESSE

Semaine mondiale de sensibilisation aux antibiotiques

Du 18 au 24 novembre se tiendra, comme tous les ans, la semaine mondiale de la sensibilisation aux antibiotiques relayée en Nouvelle-Calédonie par les directions des Affaires sanitaires et sociales (DASS) et des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) du gouvernement. Cette semaine vise à encourager tous les partenaires de la santé, humaine et animale, ainsi que le grand public, à adopter les bonnes pratiques de prescription et d'utilisation des antibiotiques pour limiter les risques d'antibiorésistance.

Qu'est-ce que la résistance aux antibiotiques ou antibiorésistance?

L'antibiorésistance correspond à un mécanisme de défense des bactéries pour échapper à l'action des antibiotiques. Ces derniers deviennent alors inefficaces pour lutter contre la maladie ciblée.

Le développement et la dissémination de bactéries résistantes aux antibiotiques sont dus à un usage :
- abusif des antibiotiques : utilisation en traitement préventif, mauvais ciblage du traitement,...
- et trop souvent incorrect : sous-dosage, arrêt du traitement avant la fin, automédication...

Quels sont les effets néfastes possibles?

Le développement de l'antibiorésistance entraîne l'inefficacité des traitements antibiotiques mis en place pour lutter contre une maladie. Il est important de souligner que le développement de bactéries résistantes à cause d'une utilisation non conforme d'un antibiotique a des effets aussi bien en santé animale qu'humaine. Nous sommes **TOUS** concernés et nous devons **TOUS** agir à notre niveau.
L'inefficacité des antibiotiques entraîne par exemple :
- des maladies plus longues et plus difficiles à soigner ;
- des complications de maladies bénignes ou d'interventions chirurgicales bénignes ;
- le recours nécessaire à des antibiotiques plus puissants et plus chers ;
- des décès causés par des infections bactériennes jusqu'alors faciles à traiter.

L'usage responsable des antibiotiques doit être un engagement de **TOUS**, pour préserver l'efficacité des antibiotiques.
Pour cela, des réflexes simples sont à adopter par les professionnels de santé mais aussi les patients et les propriétaires d'animaux domestiques ou les éleveurs :
- prescrire selon les recommandations du fabricant (c'est-à-dire conforme à l'autorisation de mise sur le marché) ;
- ne pas prendre ou donner d'antibiotiques sans prescription ;
- respecter strictement la prescription : dose, fréquence et heures de prise, durée totale du

traitement ;
- ne pas arrêter le traitement prématurément, même si l'état de santé s'est amélioré ;
- ne pas réutiliser sans avis médical des antibiotiques entamés ou non utilisés ;
- signaler tout effet indésirable survenu pendant le traitement.

La prévention des maladies est aussi un moyen pour lutter contre l'antibiorésistance. Cela passe par la vaccination ou encore par les bonnes pratiques d'hygiène.

Contacts presse :

- Stéphanie Sourget en santé animale : stephanie.sourget@gouv.nc ou 79 83 64
- Séverine Page en santé humaine : severine.page@gouv.nc ou 24 22 13

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Organisation mondiale de la Santé